

Infirmiers hygiénistes mutualisés en Ehpad : une solution pour structurer la gestion du risque infectieux



Sylvie Jourdain¹, Véronique Jan¹, Olivier Lorin de la Grandmaison², Pierre Guillaumot², Jeanne-Marie Germain¹
¹Arlin Bretagne ²ARS Bretagne

Contexte

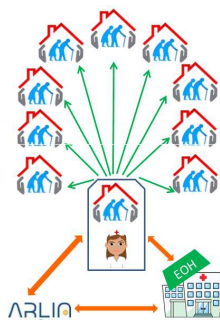
La prévention du risque infectieux en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de qualité. L'appui souhaitable d'une expertise en hygiène de terrain est rarement disponible pour les Ehpad non rattachés à un établissement de santé.

L'objectif de cette expérimentation était de tester la faisabilité et la pertinence de la mutualisation d'un infirmier hygiéniste (IH) par plusieurs Ehpad.

Résultats

Sept projets portés par 4 centres hospitaliers et 3 Ehpad accueillant un total de 10 IH (7 ETP) intervenant dans 96 Ehpad (1/5^e des EPHAD de la région) ont été retenus. L'expérimentation a débuté entre avril et septembre 2015.

Nb de projets retenus		7
Nb d'Ehpad couverts		96
Nb d'infirmiers hygiénistes		10 (7ETP)



A noter : un projet n'a pas bénéficié de l'appui d'une EOH de proximité.

La 1^{ère} année, l'Arlin a animé 6 réunions de coordination permettant la création d'un réseau d'IH, favorisant le partage d'expériences, le suivi des actions et la mise en œuvre de travaux communs (guide pour le choix des détergents/désinfectants, création d'outils pédagogiques, formation à l'utilisation des tests rapides d'orientation diagnostique pour la grippe, ...).

L'Arlin s'est également déplacé dans les 7 établissements porteurs pour rencontrer les directions et EOH d'appui afin de soutenir la mise en œuvre du projet et mieux appréhender les éventuelles difficultés.

Enfin une enquête de satisfaction a été menée auprès des principaux acteurs des Ehpad concernés (cf. poster 213).

Conclusion

Ce 1^{er} bilan est encourageant.

Des démarches sont en cours afin de pérenniser le fonctionnement de 6 réseaux (autofinancement par les Ehpad).

Dans un réseau, l'IH a démissionné à 1 an ; une autre IH a pris la relai et l'expérimentation se poursuit.

Au niveau régional, il est envisagé une extension du dispositif à d'autres structures.

Matériel et méthodes

Un appel à projet pour une expérimentation de 2 ans (7 postes d'IH financés) a été lancé par l'ARS Bretagne en juin 2014. Les candidats devaient proposer une organisation mutualisant un IH intervenant sur plusieurs Ehpad non hospitaliers regroupés autour d'un établissement dit « porteur ». Le cahier des charges prévoyait également une distance maximum entre les établissements et un lien formel avec une équipe d'hygiène hospitalière. Les missions de l'IH étaient d'aider les Ehpad à réaliser une auto-évaluation et formaliser leur programme d'actions de prévention du risque infectieux. Ils devaient également assurer des formations, des audits et intervenir en cas d'événements infectieux, notamment épidémiques. L'Arlin était chargée d'assurer la coordination et l'animation du réseau de ces IH.

Les principales actions menées par les IH pendant la 1^{ère} année ont été :

- la rédaction du DARI et du programme d'actions
- l'organisation de formations
- la réalisation d'audits

Les IH ont également été sollicités par 41 Ehpad pour la gestion de 48 épisodes épidémiques.

Actions réalisées la 1 ^{ère} année	NB de projets	Nb d'Ehpad	Remarques
DARI + plan d'actions	7	96	Tous les Ehpad
Sessions de formation	7	96	232 sessions 2 013 personnes
Groupes de travail	7	48	29 groupes dont 5 inter-établissements
Audits	6	61	40 audits
Gestion des épidémies	7	41	48 sollicitations 35 GEA / 12 IRA / 4 gale
PrevEhpad	7	27	Ehpad tirés au sort

Les principales difficultés rencontrées par les IH étaient en lien avec le nombre d'Ehpad à couvrir (10 à 15) et l'absence d'interlocuteurs identifiés dans certains Ehpad.

Références

- CIRCULAIRE N°DHOS/E2/DGS/RI/2009/272 du 26 août 2009 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections nosocomiales 2009/2013.
- INSTRUCTION N° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018